

## Synthèse de l'analyse financière 2014-2019 SAUVETERRE-DE-GUYENNE



Sauveterre-de-Guyenne  
Puch, St Romain et St Léger de Vignague

### Éléments de contexte

. 1.813 hab. (INSEE en 2020) ⇔ fin de la strate « 500 / 2.000 hab. »

. 2 budgets annexes (assainissement + Transport) + 1 CCAS avec un budget annexe pour la RPA

. Organismes de regroupement : SDIS, Cdc rurales de l'Entre-deux-Mers (50 communes), Union Syndicats Traitement Ordures Ménagères (USTOM), SIAEP de St Brice (SIVOM d'Adduction d'Eau Potable et d'assainissement), SIVOM de l'Entre Deux Mers (Monségur), SIAP de Rauzan, SI d'électrification de l'Entre-deux-Mers, SI de ramassage scolaire de Sauveterre-de-Guyenne (SIRS), Syndicat Mixte du Dropt aval, SMER'E2M (Syndicat Mixte Eau et Rivières de l'Entre 2 Mers), SIPHEM (Syndicat Intercommunal du Pays Haut Entre deux Mers, SDDEG, PETR Cœur-Entre-deux-Mers, Entre-deux-Mers Tourisme...

. Principaux services municipaux :

⇒ Mairie ouverte au public 9 demi-journées ; Environ 35 agents avec le CCAS

⇒ Action sociale : CCAS chargé de la gestion du service municipal de restauration (cuisine centrale) et de la gestion de la résidence autonomie Pringis (41 logements individuels : 40 T1 bis et 1 T3)

⇒ Petite enfance : crèche (20 places) + RAM

⇒ Éducation : école maternelle (100 à 110 enfants), école élémentaire (200 élèves) avec restauration scolaire et service d'accueil périscolaire [+ collège (400) sur la commune]

⇒ Équipement(s) : écoles, maison de la petite enfance, 4 gîtes municipaux, piscine extérieure, Résidence autonomie, logements communaux, salle culturelle Bonard, salle des fêtes Saint-Romain, stade Bazzani, stade Barrière, salle de musculation et fitness, dojo/salle de gym intercommunale, terrains de tennis intercommunaux, gymnase multisports, boulodrome, école de musique associative, médiathèque municipale « La Graineterie »

### Problématique

Bilan de début de mandat

## L'AUTOFINANCEMENT

---

Sauveterre-de-Guyenne présente une situation financière très contrastée :

- D'une part, son épargne de gestion - c'est-à-dire l'excédent dégagé sur le fonctionnement de ses services - est largement positif et son taux de CAF brute (toujours supérieur à 20%) se situe hors de la zone de risque (fixée à 10 à 12%),
- D'autre part, le recours important à l'emprunt durant le mandat 2014-2020 a fortement accru le capital de la dette à rembourser annuellement, conduisant à dégrader fortement la CAF nette sur les derniers exercices. La CAF nette est ainsi passée de plus de 500k€ en 2014 à -346k€ et -180k€ en 2018 et 2019.

En d'autres termes, si sa « structure » financière semble équilibrée en ce qui concerne son fonctionnement, la commune se trouve en difficulté du fait du poids de la dette à rembourser (laquelle représentait 384€/habitant en 2019 contre seulement 71€/habitant pour la moyenne des communes girondines de la strate 500 à 2.000 habitants).

## LA FISCALITÉ

---

La fiscalité directe représente un poids plutôt relatif dans le total des recettes de fonctionnement (à peine 30%), soit 5 à 9 points de moins que les données de comparaison disponibles.

Par ailleurs, la pression fiscale exercée sur les contribuables sauveterriens est plutôt faible : le ratio entre le produit fiscal et le potentiel fiscal est inférieur à 1 (0,74). Cela est notamment vrai pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui constituera l'impôt de référence communal à l'avenir.

*Détail des autres recettes fiscales indirectes 2019 : FPIC (16k€), FDPTADM (69k€), taxe électricité (29k €), droits de place (4k€), taxe sur les pylônes électriques (36k€).*

## LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT

---

En lien avec son statut de centralité et son riche patrimoine architectural et touristique, la commune de Sauveterre-de-Guyenne a réalisé un programme d'investissement conséquent sur 2014-2019 avec 9,7M€ dépenses, ce qui représente l'équivalent de près de 70% de ses recettes de fonctionnement. Le taux d'équipement constaté sur 2014-2019 excède donc très largement les données moyennes girondines (équivalent à 70% des recettes de fonctionnement).

*Parmi les principales opérations (>100k€), citons :*

- 2014 : Terrains bâtis (112k€), Patrimoine classé MH (436k€), Salle culturelle (872k€)
- 2015 : Terrains bâtis (210k€), Bâtiments administratifs et techniques (236k€), Immeubles de rapport (682k€), Salle culturelle (141k€)
- 2016 : Terrains bâtis (102k€), Bâtiments administratifs et techniques (161k€), Immeubles de rapport (320k€), Patrimoine classé MH (133k€), Voirie/réseaux/éclairage public (102k€), Pôle Culturel Touristique Associatif (300k€)
- 2017 : Installations sportives (839k€), Voirie/réseaux/éclairage public (143k€), Pôle Culturel Touristique Associatif (835k€)
- 2018 : Écoles communales (348k€), Pôle Culturel Touristique Associatif (146k€)
- 2019 : Écoles communales (2.048k€), Voirie/réseaux/éclairage public (124k€)

*Solde autres recettes – autres dépenses d'investissement : solde cautions +*

*. Solde Travaux Carrefour D670 en 2016/2017*

*. Reversement Taxe d'aménagement en 2019*

*Opérations pour compte de tiers :*

*. Travaux SDEEG zone ZAE en 2014 (157k€) et 2015 (6k€)*

*. Travaux Carrefour D670 en 2016 (244k€)*

Cet important programme a été subventionné globalement à environ 17% (1,7M€) mais a surtout généré un besoin de financement de près de 5M€ en 6 ans.

Comme indiqué précédemment, le recours à l'emprunt a été massif sur la période (4,2M€ emprunts sur les années 2015-2019) pour permettre de couvrir le besoin de financement.

En conséquence, l'**encours de dette** a fortement progressé, passant de 1,2M€ début 2014 à 3,2M€ fin 2019. Le bon niveau de CAF brute permet « d'atténuer » la situation, le ratio de désendettement (6,8 années de CAF) étant presque situé dans la zone de confort (moins de 6 années de CAF brute).

Seconde conséquence du besoin de financement important, le **fonds de roulement** a disparu sur la période : Alors que les réserves représentaient 272k€ début 2014, le fonds de roulement fin 2019 était négatif de -450k€. Le fonds de roulement communal total (incluant les budgets annexes et le CCAS) était également largement négatif fin 2019 (-241k€).

## **ANALYSE DU RISQUE DE L'ENVIRONNEMENT FINANCIER**

---

Au-delà des risques propres du Budget principal de la commune (endettement important fin 2019 et absence de fonds de roulement), il convient de mettre en exergue la dette des budgets annexes et du CCAS, laquelle représentait plus de 500k€ en cumulé fin 2019.

Il ne semble pas exister d'engagements externes tel que des cautions ou garanties d'emprunts accordés à des tiers.

## **ÉLÉMENTS POUR LA PROSPECTIVE**

---

Pour le mandat 2020-2026, la commune de Sauveterre-de-Guyenne pourra compter sur un désendettement important dès 2021, lié au remboursement de l'emprunt à court terme en 2020 (500k€).

La poursuite de l'investissement futur nécessitera de maintenir l'autofinancement, en stabilisant les dépenses et en augmentant les recettes (marges de manœuvre fiscales notamment).

Deux points de vigilance externes sont également à rappeler :

- L'impact de la réforme de la TH, dont une évaluation est prévue trois ans après sa mise en œuvre,
- Les conséquences de la crise sanitaire de 2020, induisant une évolution des dépenses et recettes sur cet exercice mais également la diminution probable de certains postes de produits en 2021/2022 (TADM versée en 2021 sur le produit 2020, produits issus de la tarification).